

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le **lundi 29 mars 2010** a décidé de proposer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2010 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 1d 800 millimes par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.